



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ergothérapeutes

Question écrite n° 28642

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les propositions exprimées par l'association nationale française des ergothérapeutes dans le livre blanc de l'ergothérapie (ANFE). L'ANFE préconise la création d'un "référentiel métier" basé sur les compétences, élaboré en collaboration avec les représentants professionnels et inséré dans le programme de définition de l'ensemble des métiers de la santé. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28642

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 2008, page 6508

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)